

<p>Région</p>  <p>Provence-Alpes-Côte d'Azur</p> <p>Direction générale transports, mobilité et grands équipements</p> <p>Direction Infrastructures et Grands Equipements</p> <p>Service Grands Equipements</p> <p>Caroline Ville</p>	<p>Note à l'attention de Maxime TOMMASINI en vue du colloque du cinquantenaire de l'IMTM « Le monde maritime à l'heure du smart » 14 juin 2017</p>
---	---

L'IMTM a été créé en 1967, à l'initiative de l'Université d'Aix-Marseille, de la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence et du Grand Port Maritime de Marseille pour que se rencontrent Universitaires et professionnels du transport.

Il fonctionne comme un think tank sur les sujets du transport maritime. Fort de 250 membres parmi lesquels figurent des correspondants dans la plupart des ports de la Méditerranée, l'Institut développe principalement trois activités : l'information par l'organisation de colloques, la formation sur catalogue et sur mesure et l'expertise par la publication d'annales.

La Région partenaire de l'IMTM depuis de nombreuses années, se félicite de la tenue de ce 50^{ième} anniversaire à Marseille et du choix particulièrement judicieux de la thématique qui fait écho aux priorités de la Région : *faire de Provence Alpes côte d'Azur la première Smart Région au monde.*

D'ores et déjà, la Région apporte un important soutien financier de plus de **52 M €**, à l'économie maritime dans le cadre du volet portuaire et routier du **Contrat de plan Etat Région 2015-2020**. La Région soutient des opérations visant la massification des trafics et le report modal par le fer et le fleuve, contribuant ainsi à améliorer la fluidité et la portée des connexions de l'hinterland à destination du Nord de la France et de l'Europe.

De plus, la Région s'est engagée à hauteur de **9,1M€ dans le cadre du volet transport fluvial du plan Rhône CPIER** pour soutenir les opérations visant à développer les embranchements fluviaux, à soutenir la modernisation des installations, à favoriser la croissance des trafics. De façon plus spécifique et en lien avec le smart port, le CPIER a permis la refonte du site internet INFORHÔNE visant à mettre à la disposition des usagers de la navigation sur le Rhône des informations utiles à la sécurité et à l'amélioration de la productivité de la flotte.

Par ailleurs, compte tenu du poids de la filière logistique (7,4 Milliards de valeur ajoutée, 113.000 emplois) et de l'industrie navale (1/3 des emplois et du chiffre d'affaire national) en Provence Alpes Côte d'Azur, la Région dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation, annonce la création de **deux Opérations d'Intérêt Régional** sur ces thématiques parmi les 12 annoncées. Les OIR portent l'ambition régionale de reconquête industrielle et ont pour objectif la création de 50 000 emplois et l'implantation de 500 entreprises.

Parmi ses nombreuses applications, le « smart » annonce de profonds changements organisationnels dans le pilotage des flux de marchandises du niveau mondial à l'utilisateur final.

Convaincu de la nécessité d'accompagner ces transformations, la Région participe activement au projet de **Smart port** en lien avec les équipes du GPMM et de la CCIMP.

Ainsi à côté du soutien apporté aux infrastructures de réseau terrestre (route, fer, fleuve) il s'agira notamment de favoriser le développement des réseaux informationnels.

Ces flux de données devraient permettre d'optimiser l'organisation des flux et d'améliorer le fonctionnement en réseau des acteurs de la place portuaire favorisant ainsi la **création d'un système portuaire et logistique méditerranéen connectée au corridor européen**.

Par sa présence à Bruxelles et les liens entretenus par notre Président Renaud Muselier, la Région apportera son soutien plein et entier à la réussite de ce projet.